

ANNEXES

Annexe 1. Bibliographie

Etude	Commune concernée	Date	Cours d'eau concerné
Schéma d'Aménagement de la Haute Vallée de l'Aude - Phase 1 : Recueil de données et état des lieux (BRL Ingénierie)		janv.-07	Haute Vallée
Schéma d'Aménagement de la Haute Vallée de l'Aude - Phase 2 : Diagnostic (BRL Ingénierie)		janv.-07	Haute Vallée
P.E.R. Hydraulique de l'Aude - Elaboration de la carte de risque (CETE Méditerranée)	Limoux	mars-87	Aude
Franchissement de l'Aude dans le cadre de la liaison RD 118-RD 104 - Etude hydraulique (BCEOM)	Limoux	mars-94	Aude
Bulletin Météorologique du département de l'Aude publié par M. Rousseau sous les auspices du Conseil Général – Année 1891	Limoux	1891	Aude

Annexe 2. Fiches des plus hautes eaux (PHE)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

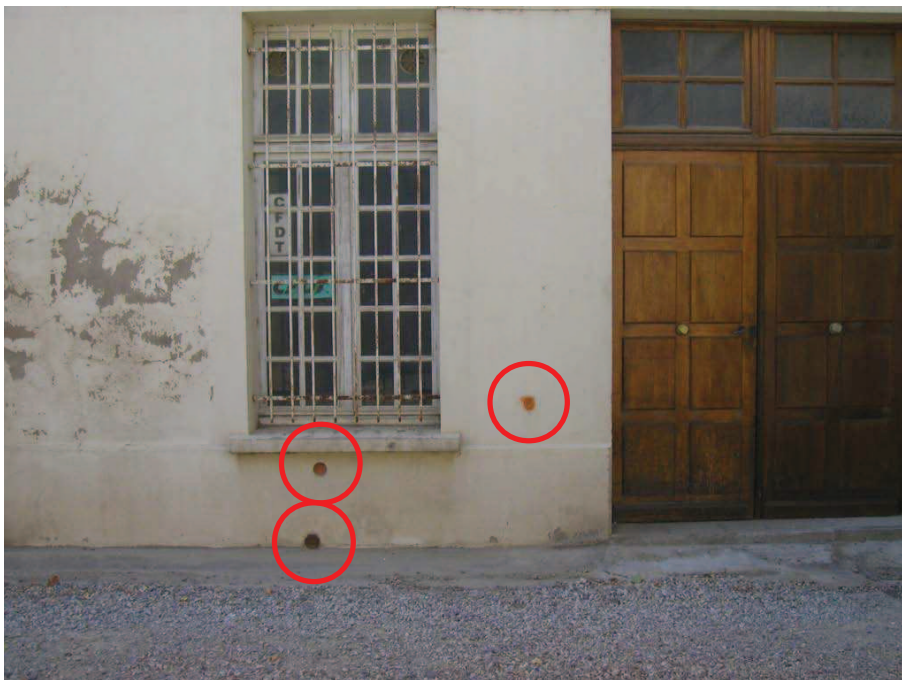
FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 123



Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Massia, Centre de rééducation
Unité les Jasmins
Adresse : RD129 PR 2+450
X (Lambert 93) : 638598.29
Y (Lambert 93) : 6216081.61
Support repère : façade bâtiment
rive droite

N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	01/08/72		179.56	07/09/12	GEINFRA	Aude
	25/10/91		179.18	07/09/12	GEINFRA	Aude
	27/09/92		178.73	07/09/12	GEINFRA	Influence crue de la Sals



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

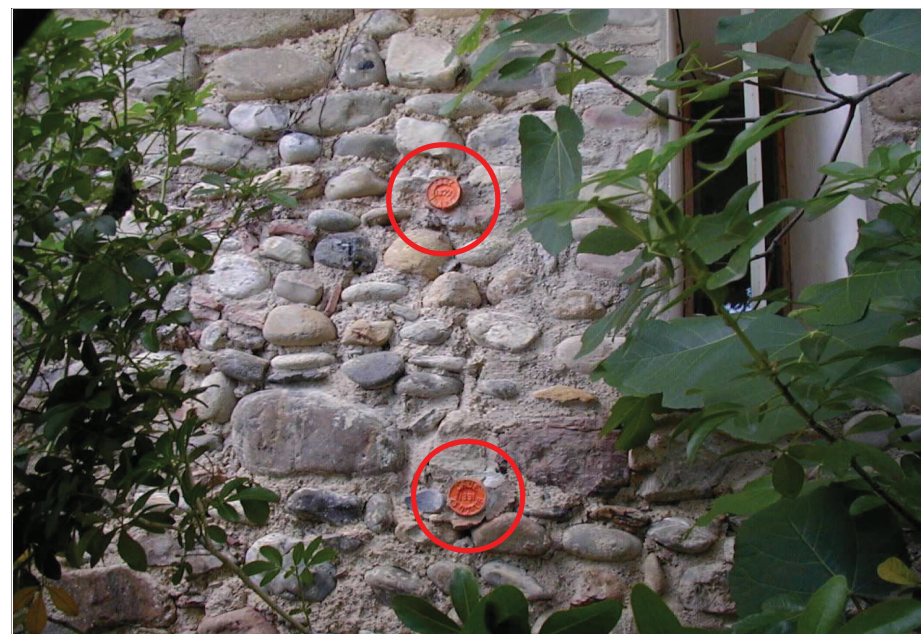
FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 124



Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Maynard
Adresse : RD129 PR +500
X (Lambert 93) : 637880.94
Y (Lambert 93) : 6216625.38
Support repère : façade bâtiment
rive droite

N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	01/08/72		177.09	07/09/12	GEINFRA	
	25/10/91		176.48	07/09/12	GEINFRA	





Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 126



Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Moulin St Pierre
Adresse : Avenue de Catalogne -
cadastré n°342 - 343
X (Lambert 93) : 636976.11
Y (Lambert 93) : 6216630.41
Support repère : façade gauche
rive gauche

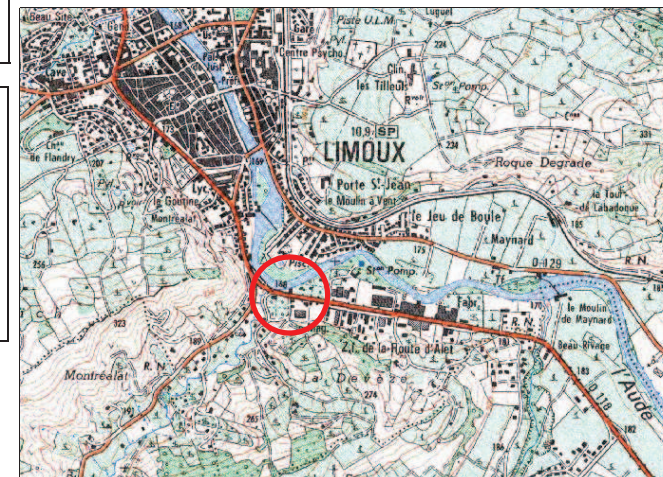
N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	01/08/72		173.60	27/09/12	GEINFRA	
	25/10/91		174.04	27/09/12	GEINFRA	Ancien moulin de St Pierre



Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 128



Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Pont des Gours
Adresse : Av. de Catalogne – PR 61+ 785
X (Lambert 93) : 636682.90
Y (Lambert 93) : 6216539.93
Support repère : Portail gauche
rive gauche

N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	01/08/72		172.45	07/09/12	GEINFRA	
	25/10/91		173.33	07/09/12	GEINFRA	





Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

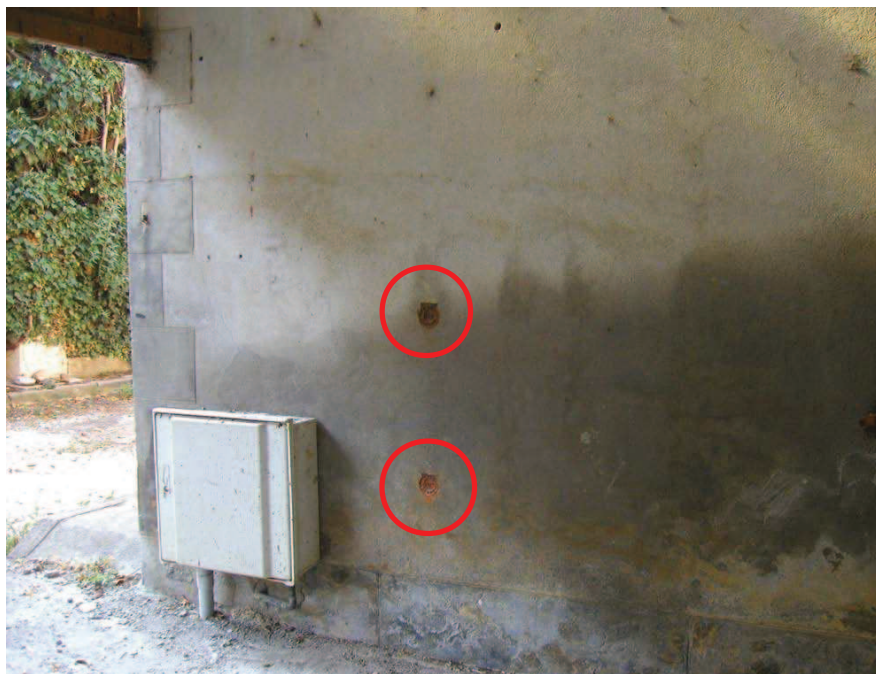
FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 130



Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Enclos Barrau
Adresse : 23, Avenue des Corbières
X (Lambert 93) : 636663.28
Y (Lambert 93) : 6216853.72
Support repère : Façade Nord-Est
rive droite

N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	01/08/72		171.27	07/09/12	GEINFRA	
	25/10/91		171.79	07/09/12	GEINFRA	



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 131



Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Moulin de Sourniès
Adresse : Moulin de Sourniès
X (Lambert 93) : 636516.26
Y (Lambert 93) : 6216938.62
Support repère : façade – portail gauche
rive gauche

N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	25/10/91			01/08/2002	De Vos	Repère non trouvé
	27/09/92		169.36	07/09/12	GEINFRA	Influence crue de la Sals





Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

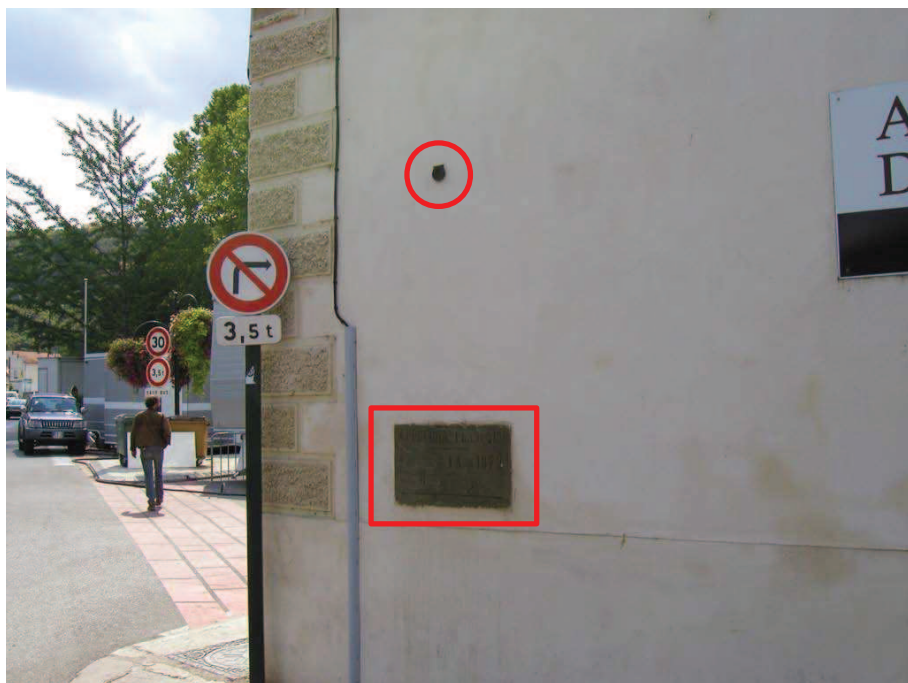
FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 132



Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Limoux
Adresse : rue M, Lacroix / Esplanade
F. Mitterand
X (Lambert 93) : 636452.53
Y (Lambert 93) : 6217187.27
Support repère : angle pignon – rive gauche

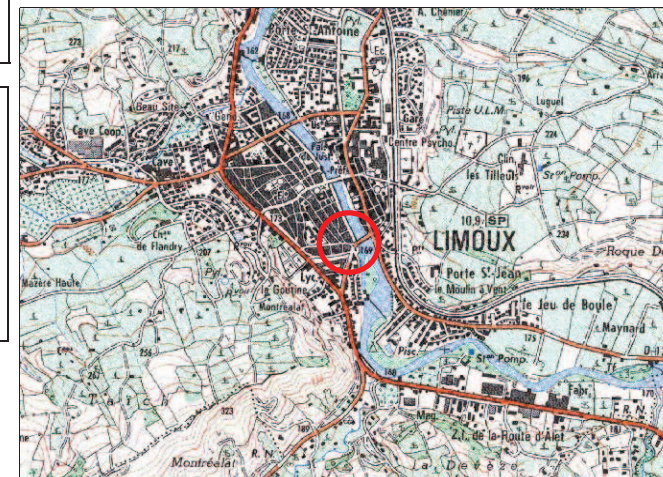
N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	01/08/72		169,67	07/09/12	GEINFRA	Crue de 1872 gravée sur plaque
	25/10/91		171,28	07/09/12	GEINFRA	



Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 135



Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Limoux
Adresse : 7, rue Maurice Lacroix
X (Lambert 93) : 636413.02
Y (Lambert 93) : 6217215.28
Support repère : piédroit entrée
rive gauche

N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	25/10/91		170,42	07/09/12	GEINFRA	





Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 136



Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Limoux
Adresse : 23, rue Blanquerie
X (Lambert 93) : 636519.30
Y (Lambert 93) : 6217346.51
Support repère : façade école – rive droite

N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	01/08/72		168.51	07/09/12	GEINFRA	Crue de 1972 gravée sur plaque
	25/10/91		169.40	07/09/12	GEINFRA	



Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

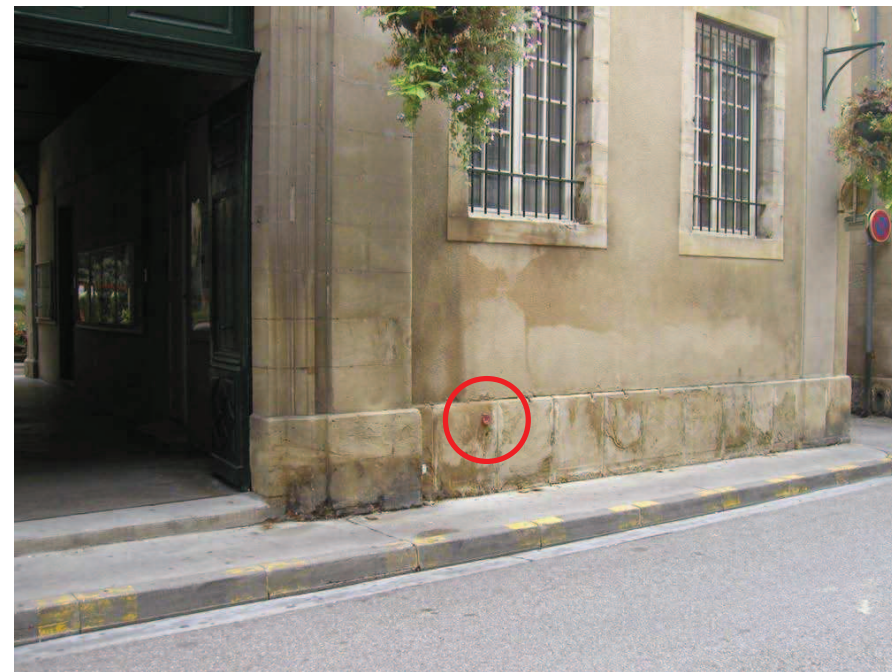
FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 141



Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Limoux
Adresse : rue de la mairie – Hôtel de ville
X (Lambert 93) : 636245.77
Y (Lambert 93) : 6217412.63
Support repère : façade droite entrée
rive gauche

N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	25/10/91		169.43	07/09/12	GEINFRA	



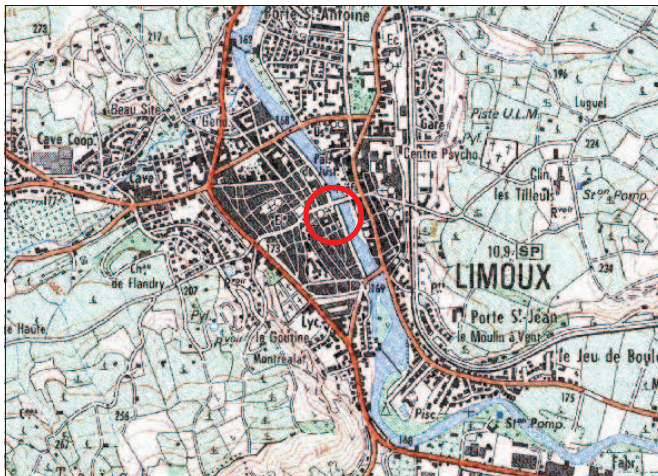


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 142



Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Limoux
Adresse : 2, place du presbytère
X (Lambert 93) : 636342.13
Y (Lambert 93) : 6217444.63
Support repère : piédroit entrée
rive gauche

N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	25/10/91		169.45	07/09/12	GEINFRA	Aude
	27/09/92			01/08/2002	De Vos	trait de peinture non trouvé – influence crue de la Sals



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 143



Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Limoux
Adresse : rue St Martin – église St Martin
X (Lambert 93) : 636273.54
Y (Lambert 93) : 6217455.85
Support repère : façade entrée gauche
rive gauche

N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	25/10/91		169.46	07/09/12	GEINFRA	





Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 147



Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Pont Neuf
Adresse : 2, rue Notre Dame du Rosaire
X (Lambert 93) : 636416.02
Y (Lambert 93) : 6217529.39
Support repère : façade bâtiment
rive droite - amont

N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	25/10/91		169.20	07/09/12	GEINFRA	



Direction Départementale
de l'Équipement
de l'Aude

FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche n° 148

LOCALISATION DE LA PHE		SITUATION DE LA PHE	
Cours d'eau	Aude		
Commune	Limoux		
Lieu-dit / adresse	Limoux Pont Neuf		
Support repère	échelle pile gauche - aval		
REPERES NIVELLEMENT			
n°	Nature	Support	Alt. NGF Hauteur/TN

RESULTAT DE L'ENQUETE						
n°	Date crue	Hauteur / TN	Alt. NGF	Date de l'enquête	Enquêteur	Observation
	25/10/1891		[169,04]	13/09/2002	De Vos	échelle limnimétrique (Z = 161,88 m) accolée sur pile gche aval
	25/10/1891		[169,04]	13/09/2002	De Vos	repère à 7,16 m
	06/08/1820			13/09/2002	De Vos	repère à 6,45 m
	01/08/1872			13/09/2002	De Vos	repère à 5,98 m
	09/11/1892			13/09/2002	De Vos	repère à 4,95 m
	17/10/1940		[168,48]	13/09/2002	De Vos	repère à 4,60 m

PHOTOGRAPHIE



Etude hydraulique de Limoux



Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 149



Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Limoux
Adresse : 4, place de la République
X (Lambert 93) : 636236.07
Y (Lambert 93) : 6217492.54
Support repère : piédroit de l'entrée
rive gauche

N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	25/10/91		168.65	07/09/12	GEINFRA	



Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 150



Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Limoux
Adresse : 12, rue du Palais -
Sous-Préfecture
X (Lambert 93) : 636258.50
Y (Lambert 93) : 6217552.93
Support repère : angle droit de l'entrée
rive gauche

N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	25/10/91		168.01	07/09/12	GEINFRA	Aude
	17/10/40		166.23	07/09/12	GEINFRA	Aude
	27/09/92		166.39	07/09/12	GEINFRA	Influence crue de la Sals





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 152



Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Limoux
Adresse : Hôpital, rue de l'hôpital
X (Lambert 93) : 636370.27
Y (Lambert 93) : 6217663.59
Support repère : piédroit porte d'entrée
rive droite

N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	25/10/91		168.88	07/09/12	GEINFRA	



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 153



Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Limoux
Adresse : rue du Four - Hôpital
X (Lambert 93) : 636297.58
Y (Lambert 93) : 6217696.66
Support repère : façade arrière – rive droite

N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	25/10/91		167.88	07/09/12	GEINFRA	





Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

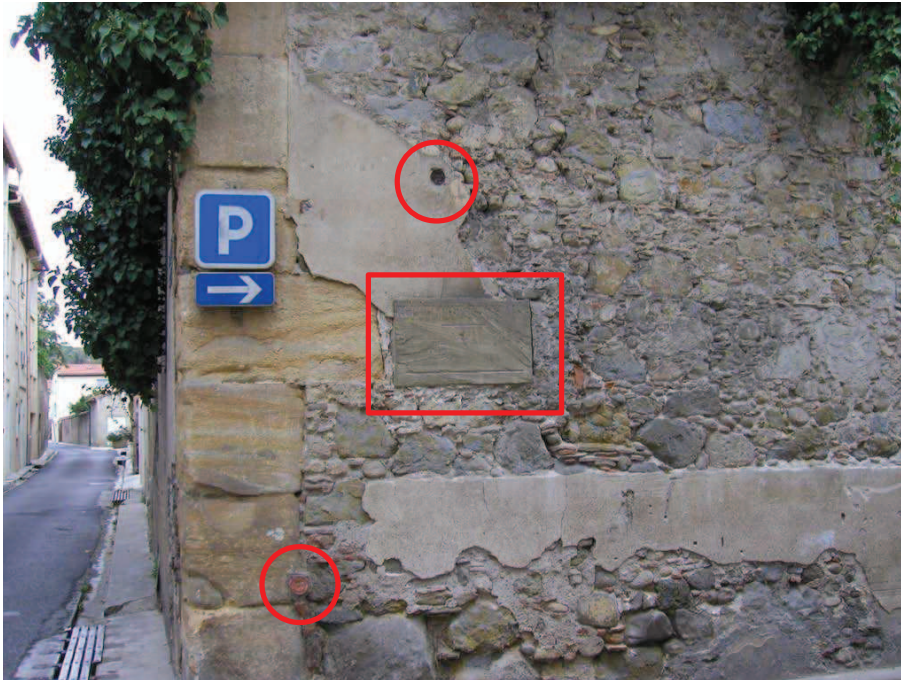
FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 155



Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Limoux
Adresse : angle Petite Rue du Palais
et rue du Palais
X (Lambert 93) : 636193.99
Y (Lambert 93) : 6217646.23
Support repère : angle mur ancienne prison
rive gauche

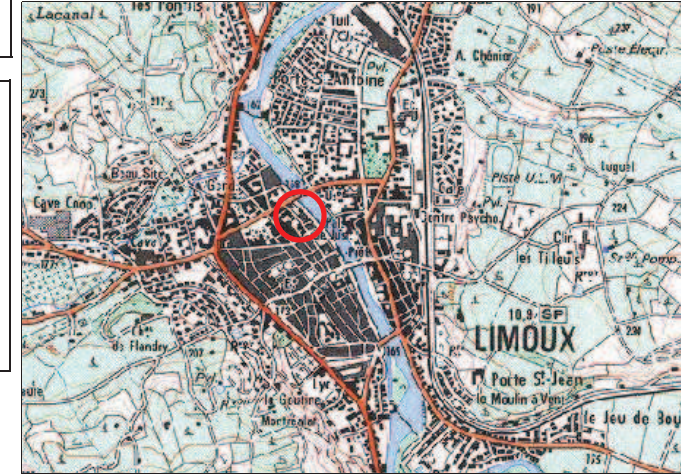
N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	01/08/72		167.04	07/09/12	GEINFRA	Plaque gravée de la crue de 1872
	25/10/91		168.03	07/09/12	GEINFRA	
	17/10/40		166.14	07/09/12	GEINFRA	
	11/10/70			04/07/2002	De Vos	Repère non trouvé



Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 158

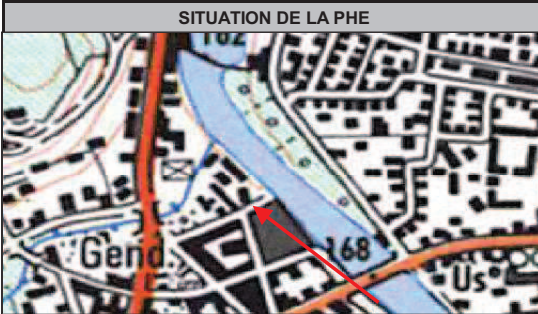


Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Limoux
Adresse : rue du Palais – Palais de justice
X (Lambert 93) : 636153.41
Y (Lambert 93) : 6217697.57
Support repère : piédroit du portail
rive gauche

N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	25/10/91		167.91	07/09/12	GEINFRA	Aude
	27/09/92		166.40	07/09/12	GEINFRA	Influence crue de la Sals



Fiche n° 162

LOCALISATION DE LA PHE		SITUATION DE LA PHE		
Cours d'eau	Aude			
Commune	Limoux			
Lieu-dit / adresse	Limoux rue Louis Braille - restos du coeur			
Support repère	façade piédroit entée - rive gauche			
REPERES NIVELLEMENT				
n°	Nature	Support	Alt. NGF	Hauteur/TN


RESULTAT DE L'ENQUETE						
n°	Date crue	Hauteur / TN	Alt. NGF	Date de l'enquête	Enquêteur	Observation
	25/10/1891	1,60	[166,91]	17/07/2002	De Vos	

PHOTOGRAPHIE



Etude hydraulique de Limoux

Fiche n° 163

LOCALISATION DE LA PHE		SITUATION DE LA PHE		
Cours d'eau	Aude			
Commune	Limoux			
Lieu-dit / adresse	Porte St Antoine rue St Antoine - Chaussée Boutet			
Support repère	piédroit du portail - rive droite			
REPERES NIVELLEMENT				
n°	Nature	Support	Alt. NGF	Hauteur/TN

RESULTAT DE L'ENQUETE						
n°	Date crue	Hauteur / TN	Alt. NGF	Date de l'enquête	Enquêteur	Observation
	25/10/1891	2,37	[166,56]	24/07/2002	De Vos	hangar situé en contre-bas - sur berge.
	01/08/1872	0,99	[165,18]	24/07/2002	De Vos]
	13/09/1963		[164,81]	24/07/2002	De Vos	repère non trouvé
	27/09/1992		[164,79]	24/07/2002	De Vos	repère non trouvé

PHOTOGRAPHIE



Etude hydraulique de Limoux

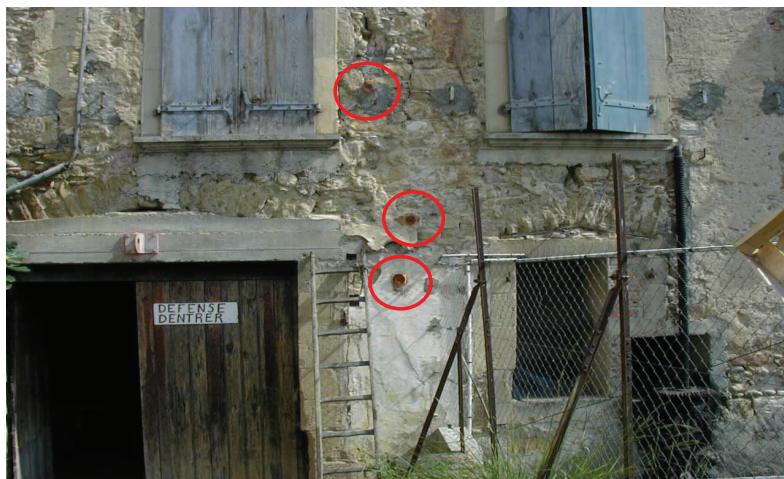
FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche n° 164

LOCALISATION DE LA PHE		SITUATION DE LA PHE		
Cours d'eau	Aude			
Commune	Limoux			
Lieu-dit / adresse	les Religieuses - micro centrale Avenue Camille Bouche			
Support repère	façade sud piedroit du portail-rive gauche			
REPERES NIVELLEMENT				
n°	Nature	Support	Alt. NGF	Hauteur/TN

RESULTAT DE L'ENQUETE						
n°	Date crue	Hauteur / TN	Alt. NGF	Date de l'enquête	Enquêteur	Observation
	25/10/1891	4,02	[166,57]	24/07/2002	De Vos	Aude
	01/08/1872	2,81		24/07/2002	De Vos	Aude
	27/09/1992	2,33	[164,81]	24/07/2002	De Vos	influence crue de la Sals

PHOTOGRAPHIE



Etude hydraulique de Limoux

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 168



Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Lognos
Adresse : Pont de Lognos
X (Lambert 93) : 636415.47
Y (Lambert 93) : 6218608.34
Support repère : sommet 1ère arche
rive droite - aval

N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	25/10/91		166.34	07/09/12	GEINFRA	





Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Aude

FICHE des PLUS HAUTES EAUX

Fiche N° 171



Cours d'eau : Aude
Commune : Limoux
Lieu-dit : Flassian
Adresse : rue des jardins
(côté berge gauche)
X (Lambert 93) : 636450.27
Y (Lambert 93) : 6218920.65
Support repère : façade intérieur
rive gauche

N°	Date crue	Hauteur/TN	Altitude (m NGF)	Date de l'enquête	Enquêteur	Observations
	01/08/72		163.31	07/09/12	GEINFRA	
	25/10/91		163.80	07/09/12	GEINFRA	Maison en bordure du ruisseau de Nantil



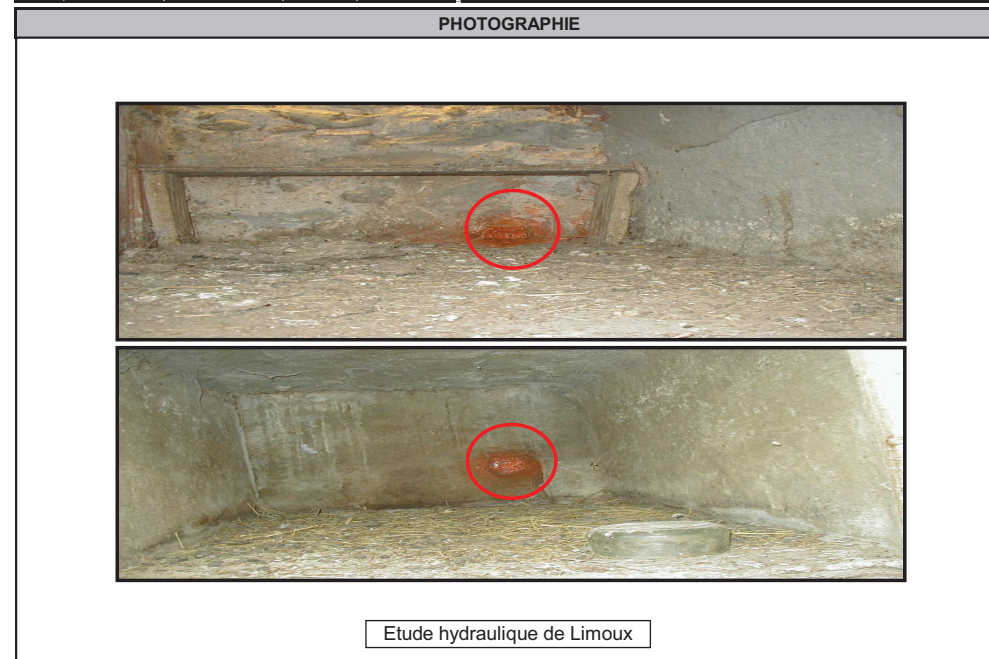
Direction Départementale
de l'Équipement
de l'Aude

FICHE des PLUS HAUTES EAUX

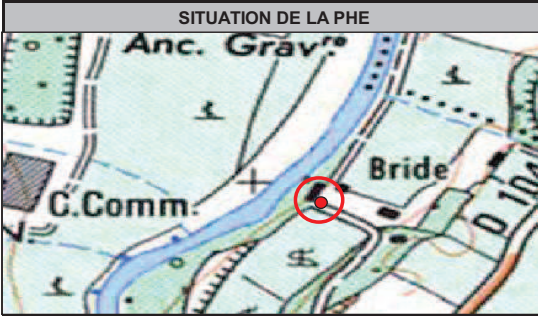
Fiche n° 172b

LOCALISATION DE LA PHE		SITUATION DE LA PHE	
Cours d'eau	Aude		
Commune	Limoux		
Lieu-dit / adresse	Flassian Est C R 134 - propriété Mme Estavolle		
Support repère	façade Est - rive gauche		
REPERES NIVELLEMENT			
n°	Nature	Support	Alt. NGF / Hauteur/TN

RESULTAT DE L'ENQUETE						
n°	Date crue	Hauteur / TN	Alt. NGF	Date de l'enquête	Enquêteur	Observation
	25/10/1891	2,00		02/08/2002	De Vos	repères situés dans anciens clapiers - Aude
	01/0/1872	1,00		02/08/2002	De Vos	



Fiche n° 173

LOCALISATION DE LA PHE		SITUATION DE LA PHE		
Cours d'eau	Aude			
Commune	Limoux			
Lieu-dit / adresse	Bride métairie de Bride			
Support repère	angle façade bâtiment - rive droite			
REPERES NIVELLEMENT				
n°	Nature	Support	Alt. NGF	Hauteur/TN

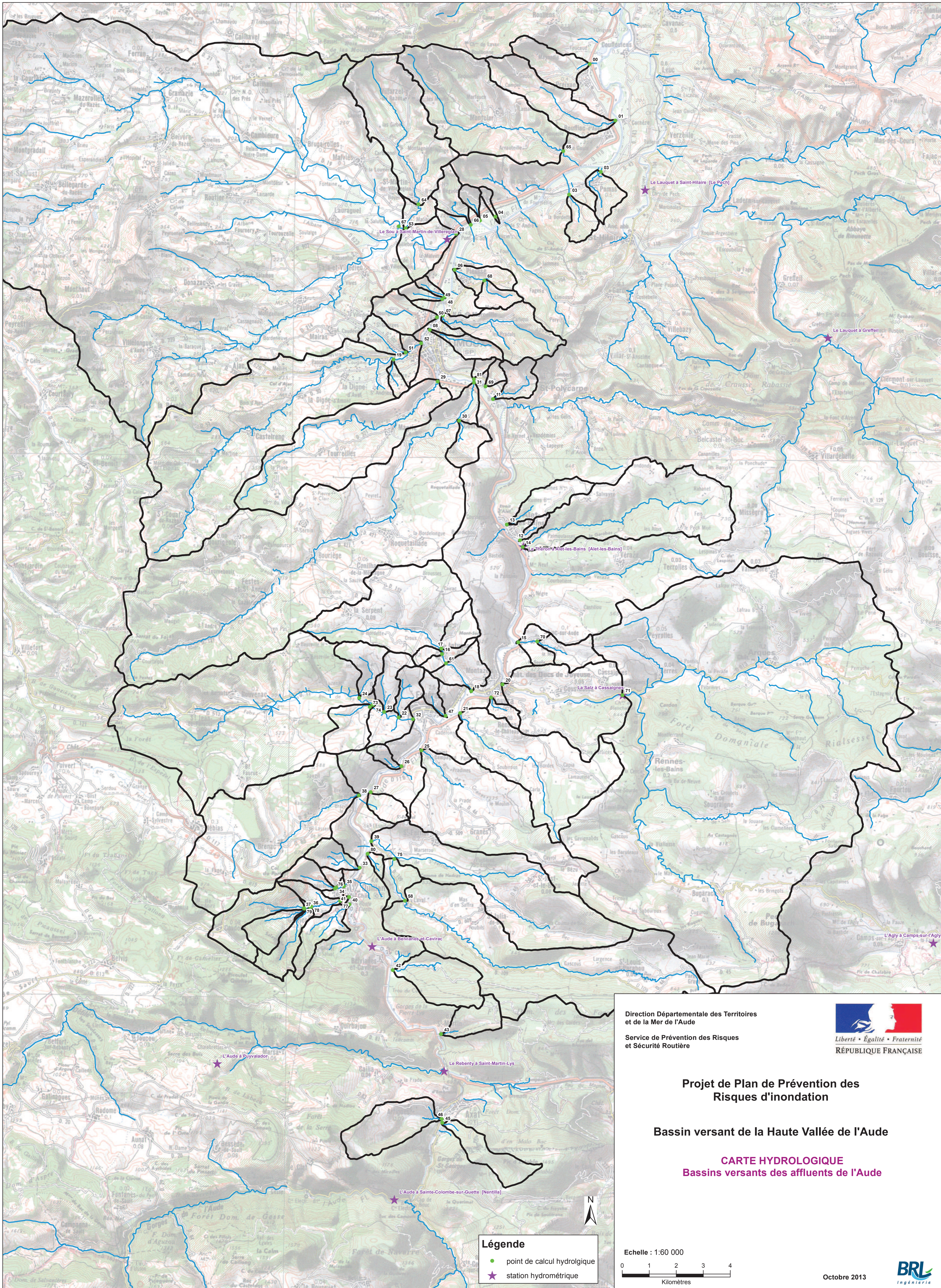
RESULTAT DE L'ENQUETE						
n°	Date crue	Hauteur / TN	Alt. NGF	Date de l'enquête	Enquêteur	Observation
	25/10/1891	0,55	161,26	22/08/2002	De Vos	ancienne métairie de Bride

PHOTOGRAPHIE



Etude hydraulique de Limoux

Annexe 3. Carte des bassins versants et des points de calculs hydrologiques



Direction Départementale des Territoires
et de la Mer de l'Aude

Service de Prévention des Risques
et Sécurité Routière

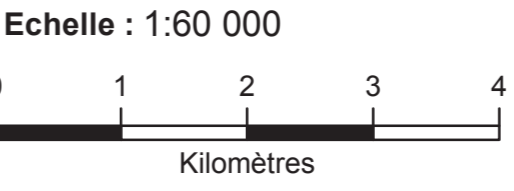


**Projet de Plan de Prévention des
Risques d'inondation**

Bassin versant de la Haute Vallée de l'Aude

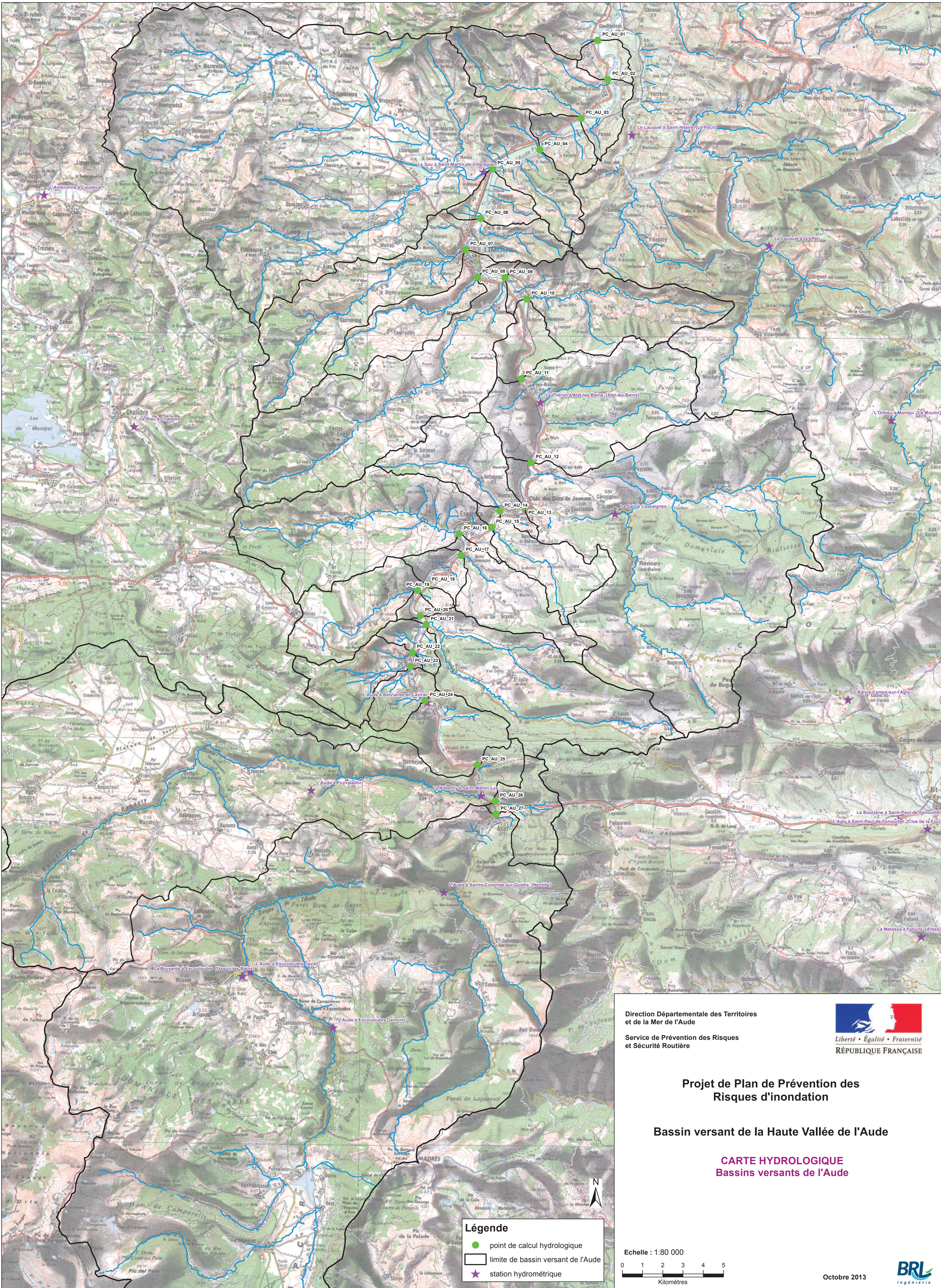
CARTE HYDROLOGIQUE
Bassins versants des affluents de l'Aude

- Légende**
- point de calcul hydrologique
 - ★ station hydrométrique




Octobre 2013





Direction Départementale des Territoires
 et de la Mer de l'Aude

Service de Prévention des Risques
 et Sécurité Routière



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Projet de Plan de Prévention des
 Risques d'inondation**


Bassin versant de la Haute Vallée de l'Aude

**CARTE HYDROLOGIQUE
 Bassins versants de l'Aude**

Légende

- point de calcul hydrologique
- limite de bassin versant de l'Aude
- ★ station hydrométrique

Echelle : 1:80 000



Kilomètres

Annexe 4. Bilan de la concertation



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUDE

Carcassonne, le

08 JAN. 2016

direction
départementale
des Territoires
et de la Mer
Aude

Service Prévention des
Risques et Sécurité Routière

Bilan de la concertation sur la procédure de révision
du PPRi de la commune de Limoux

SPRISR/SK/N°

Affaire suivi par:
Sabrina Klein

Le territoire de la commune de Limoux, se situant sur le bassin de la Haute-Vallée de l'Aude et de ses affluents, a connu par le passé plusieurs crues dont certaines très importantes (1891, 1930, 1992). Ce constat a conduit l'Etat à élaborer, sur cette commune, un plan de prévention des risques d'inondations approuvé par arrêté préfectoral en date du 10 mars 2003, dont l'étude des aléas avait été limitée à l'Aude.

Afin de prendre en compte les zones inondables générées par les affluents de l'Aude, ainsi que les zones inondables déterminées par méthode hydrogéomorphologique issues de l'Atlas des zones inondables de la DREAL réalisées en 2010, les études de révision du PPRi ont été engagées.

Ainsi, la DDTM, en janvier 2012, a mandaté un bureau d'études (BRLi) afin de réaliser une étude d'aléas permettant de définir les hauteurs d'eau et les vitesses d'écoulement dans les secteurs concernés par le risque d'inondation (urbanisés ou non) sur 21 communes riveraines du fleuve Aude dans le secteur de la Haute Vallée.

Suite aux résultats de cette étude, le préfet de l'Aude a prescrit la révision du PPRi par arrêté n° 2014127-0006 en date du 23 mai 2014. Par ce même arrêté il a désigné la DDTM de l'Aude en tant que service instructeur dans le cadre de cette procédure.

Conformément à la volonté de l'État d'informer et de faire participer l'ensemble des acteurs aux processus de décision dans le domaine des risques, en application de la circulaire du 3 juillet 2007, une phase d'association et de concertation avec la municipalité ainsi qu'une concertation du public ont été menées lors de la procédure d'élaboration du PPRi.

Ces différentes phases sont explicitées ci-dessous :

I- L'association - concertation avec la commune

La démarche de révision du PPRi de Limoux a été conduite en plusieurs étapes. Ainsi, une réunion de présentation de la démarche et de la procédure s'est tenue à la Mairie de Limoux le 16 mars 2012 avec la collaboration du bureau d'étude BRLi.

D'autres réunions intermédiaires pour présenter l'avancée des études et recueillir l'avis de la commune ont également eu lieu.

horaires d'ouverture :
8 h. 30 – 12 heures
14 heures – 16 h.30 -
16 h. le vendredi

Adresse : 105 boulevard Barbès
CS 40001 11838 Carcassonne
cedex

téléphone :
04 68 10 31 00
télécopie :
04 68 71 24 46
courriel : ddtm@aude.gouv.fr

- **16 mars 2012 :** Réunion de lancement des études et présentation de la démarche engagée ;
- **24 septembre 2013 :** Réunion de présentation des cartes d'aléa et d'enjeux sur la commune ;
- **12 décembre 2013 :** Réunion de présentation du projet de zonage réglementaire et du règlement associé.

Dans le cadre des études de réalisation des PPRi sur les communes de la Haute-Vallée de l'Aude, incluant la commune de Limoux, une réunion de présentation s'est tenue le 19 juin 2014 avec toutes les communautés de communes concernées.

II- La concertation avec le public

Dans le cadre de la procédure, un dossier de concertation composé d'un document de synthèse expliquant la démarche et les raisons de la révision du PPRi existant sur la commune a été mis à disposition du public du 1^{er} au 30 octobre 2014, avec un dossier cartographique et un registre pour recueillir les observations et questions.

Un avis d'information au public a été affiché à l'accueil du service urbanisme et à la Cellule droit des sols dans les locaux de la Mairie de Limoux du 20 au 30 octobre 2014.

Un avis a été publié le 27 septembre 2014, dans les annonces légales des journaux « La Dépêche » et « L'Indépendant ».

Ces documents ont également été mis en ligne durant cette période sur le site internet des services de l'État (www.aude.gouv.fr), avec possibilité d'émettre un avis par courriel à une adresse électronique de la DDTM.

Sur la commune de Limoux, aucune observation n'a été formulée par le public sur le projet de PPRi soumis à la concertation.

III- La consultation officielle

A l'issue de la phase d'élaboration du projet de plan et conformément à l'article R 562-7 du code de l'environnement, le projet de PPRi a été soumis à la consultation officielle des personnes publiques associées.

Les documents ont ainsi été soumis à l'avis du conseil municipal et des organes délibérants des personnes publiques suivantes : le Conseil Régional Languedoc Roussillon, le Conseil Général de l'Aude, la Communauté de Communes du Limouxin, le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Haute-Vallée de l'Aude, la Chambre d'Agriculture de l'Aude, le Centre National de la Propriété Forestière et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Les dossiers de consultation des personnes publiques associées ont ainsi été envoyés dans le courant du mois de janvier 2015. Conformément aux dispositions de l'article R562-7 du code de l'environnement, chacune de ces personnes publiques associées a disposé d'un délai de 2 mois à compter de la réception du dossier pour émettre un avis. Au-delà de ce délai, les avis sont réputés favorables.

Le tableau suivant présente le bilan des avis demandés et reçus dans le cadre de cette phase de la procédure.

Personne publique consultée	Dates		Avis	Dates Délibérations en réponse
	Réception du dossier	Limite pour l'avis		
Commune de Limoux	11/02/2015	11/04/2015	Pas de délibération du Conseil Municipal. Courrier du Député-Maire en date du 12 mars 2015	
Conseil Régional Languedoc Roussillon	27/01/2015	27/03/2015	avis tacite réputé favorable	
Conseil Général de l'Aude	19/01/2015	19/03/2015	Courrier du 27 février 2015 avec avis de principe favorable	
Syndicat mixte d'aménagement de la HVA	11/02/2015	11/04/2015	avis tacite réputé favorable	
Com. Com. du Limouxin	11/02/2015	11/04/2015	avis tacite réputé favorable	
Chambre d'Agriculture	27/01/2015	27/03/2015	avis tacite réputé favorable	
Centre national de la propriété forestière	05/02/2015	05/04/2015	avis tacite réputé favorable	
DREAL	27/01/2015	27/03/2015	avis tacite réputé favorable	

A l'occasion de la consultation des personnes publiques associées, le Député-Maire de Limoux a fait part d'observations sur la délimitation de la zone d'urbanisation continue (ZUC), qui ont conduit le Préfet de l'Aude à y intégrer toutes les zones U du PLU ainsi que les zones AU soumises à un aléa hydrogéomorphologique. Dès lors, une suite favorable a été donnée à la plupart des demandes exprimées par le Député-Maire. La cartographie du projet de zonage réglementaire a donc été modifiée dans ce sens en vue de la présentation du dossier à l'enquête publique.

Ainsi à l'issue des études et de la phase d'élaboration présentées précédemment, des échanges et des évolutions issues de la consultation des personnes publiques associées, le projet de révision du PPRi était prêt à être soumis à l'enquête publique.

IV - L'Enquête publique

Suite à la demande de Monsieur le Préfet, Madame le président du tribunal administratif de Montpellier par décision n° E15000163/34 du 23 septembre 2015 a désigné en son article 1 Monsieur Michel ISLIC en tant que commissaire enquêteur de l'enquête publique pour la révision du PPRi de Limoux.

L'enquête publique sur la révision du PPRi de Limoux a été prescrite par l'arrêté préfectoral n°DDTM-SPRISR-2015-017 en date du 1^{er} octobre 2015.

L'enquête publique s'est déroulée du 23 octobre au 23 novembre 2015 sur la commune de Limoux.

Trois permanences ont été assurées par le commissaire enquêteur dans les locaux de la Mairie de Limoux en date du 23 octobre 2015 (9h-12h), 12 et 23 novembre 2015 (14h-18h).

Aucune personne n'a présenté de remarque ou de réserve sur le registre d'enquête ; le Président de la Communauté de Communes du Limouxin, a déposé une copie d'un courrier adressé à la DDTM le 27 octobre 2014 auquel il lui avait été répondu par lettre en date le 30 janvier 2015 dont les termes restent d'actualité suivant le mémoire en réponse de la DDTM,

Le commissaire enquêteur a auditionné le député-maire de Limoux en date du 20 novembre 2015 qui a émis des remarques qui ont été reprises par une délibération du conseil municipal en date du 7 décembre 2015 (date postérieure à la fin de l'enquête publique).

Le procès verbal du commissaire enquêteur reprenant les différentes observations et ses remarques ont été transmises à la DDTM en date du 24 novembre 2015. La DDTM a adressé en date du 7 décembre 2015 son mémoire en réponse.

V- Avis du commissaire enquêteur

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur qui ont été remises le 22 décembre 2015, donne **un avis favorable au projet de révision du PPRi de Limoux sous réserve que :**

- soient interdits, en zone RI2, les changements de destination dans le but d'établir une construction à caractère vulnérable qui n'existait pas,
- les micro-zones RI1 apparaissant dans les zones RI2 et RI4, sur les cartes réglementaires, soient supprimées ou autorisées à être remises à niveau par apport de matériaux,
- les cartes réglementaires soient rééditées dès que le fonds cadastral sera remis à jour sur le territoire de la commune de Limoux.

VI- Analyse et conclusions

A l'issue d'une concertation large, le projet de révision du PPRi de Limoux a fait l'objet d'un avis favorable sous réserve de réalisation de trois modifications.

Des évolutions ont été apportées au règlement de façon à clarifier l'interdiction du changement de destination dans le but d'y installer une activité à caractère vulnérable en Ri2.

Il est également spécifié dans le règlement que les projets concernés par des inclusions de zones Ri1 de faibles surfaces dans les zones Ri2 devront être soumis à l'avis du représentant de l'Etat de façon à caractériser le zonage dans lequel doit s'appliquer le PPRi.

Enfin, une fois que le cadastre sur le secteur de la haute-vallée sera géoréférencé et vectorisé, et ces opérations validées par l'IGN, les cartes réglementaires pourront être rééditées sur le territoire de la commune de Limoux.

Rien ne s'oppose désormais à rendre opposable le PPRi de Limoux objet de la présente procédure.

**Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer**

Jean-François DESBOUIS

Annexe 5. Extrait du bulletin Météorologique de l'année 1891

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

PUBLIÉ PAR

M. ROUSSEAU

SOUS LES AUSPICES DU CONSEIL GÉNÉRAL

DIX-HUITIÈME ANNÉE



ANNÉE 1891

CARCASSONNE

IMPRIMERIE DE PIERRE POLERE

32, Rue du Port, 32.

1892

Le pont du moulin Biscaye a été détruit et les murs de soutènement de la route nationale ont été renversés sur une grande longueur, ce qui a suspendu la circulation pendant fort longtemps.

Après Alet, on arrive à Limoux, et c'est là que se sont produits les événements les plus lamentables dont on n'avait jamais vu les équivalents, de la mémoire des vieillards les plus âgés.

Il serait trop long de raconter en détail tout ce qui s'est passé dans cette ville, aussi allons-nous nous contenter de signaler les accidents les plus accentués, car ils sont déjà suffisants pour donner une idée des pertes que Limoux a eues à subir. Nous en empruntons le récit à *l'Echo de l'Aude*.

Toute la journée du samedi a été pluvieuse ; la nuit est venue ; une nuit noire, orageuse, une de ces nuits qui précèdent les cataclysmes. Les ruisseaux collecteurs sont infranchissables et la pluie redouble.

A une heure du matin l'orage redouble encore : des éclairs aveuglants sillonnent les nues ; la foudre tombe avec un fracas épouvantable dans le séchoir de la Brasserie où elle met le feu à une poutre.

Pendant ce temps l'eau monte et envahit les bas quartiers.

Beaucoup de riverains prudents commencent à déguerpir.

A deux heures, les vagues houleuses franchissent le Pont-Vieux ; les rues Blanquerie, Gourg d'En Gasc, En Gasc, du Palais et St-Victor sont déjà ravinées.

L'orage persiste toujours.

A 2 heures 1/2, les rues Paussifle, Pont-Vieux, St-Martin, Carrasserie sont envahies.

A 3 heures, plus des 3/4 de la ville sont inondés ?

Le fleuve en furie franchit le Pont-Neuf, envahit les rues de la Mairie, la Place de la République, la Trinité, les Augustins, Malcousinat, Cordeliers, Consulat, Bourrerie, Hospice, St-Antoine, N.-D. du Rosaire, la Place de ce nom, la Route de St-Hilaire, l'Avenue du Pont de Fer et le Gaz, en un mot presque tout l'Aragou. L'eau a également atteint en partie les rues de Ja Goutine, de la Brèche, de l'Officialité, Fusterie, Grammatique, Toulzane, de l'Orme, la Place au Bois, l'Esplanade, etc.

Sur son parcours, l'horrible fléau écroule des maisons, enfonce les magasins, les rez-de-chaussée, les bureaux, remises et écuries, cure les caves en enlevant toutes les marchandises, mobiliers, ustensiles, etc.

Des bruits sinistres se font entendre par intervalles ; ils sont suivis d'épais nuages de plâtras et de cris de désespoir. Ce sont des maisons qui s'écroulent et qui ensevelissent des malheureux, ce sont des familles qui se sauvent sur les toits et ces cris partent de partout. Impossible de porter secours à ces martyrs et la pluie tombe par torrents et l'Aude croit toujours.

Enfin le jour apparaît et un spectacle hideux s'offre à la vue de tous.

Ce n'est plus Limoux, c'est une ville bombardée. Les rues inondées sont remplies de vase gluante et encombrées d'épaves de toute nature : des barriques, tonneaux vides ou pleins, des marchandises de toutes sortes, des poutres et poutrelles, des arbres déracinés, des ballots, sacs, charrettes, instruments, ustensiles, meubles, des registres, papiers, etc., etc.

La maison, dite l'Arche du Pont-Vieux est complètement effondrée. Deux vieilles femmes sont enfoaies sous les décombres. Un arc-boutant artificiel les a protégées ; un rien et c'en était fait. Des hommes dévoués les sauvent.

Des familles entières s'étaient sauvées sur les toits en passant par une étroite ouverture.

Les maisons Cadenat, cordonnier, et Constans, propriétaire, rue St-Antoine, Petite-Ville, sont totalement écroulées ; heureusement que les propriétaires avaient vidé les lieux.

La maison de M. Lamouroux, rue St-Martin, louée à M. Denat Cadet, dit Chasseur, boucher, a toute la partie donnant sur la rue Paussifile effondrée ; le côté de la rue St-Martin menace de s'écrouler. Sans les frères Castéras qui avaient retiré les locataires, il y aurait eu des victimes.

Les maisons et jardins de MM. Bouichère, greffier de la justice de paix, et Estève, propriétaire, sont emportés. Pas de victimes ; les propriétaires avaient vidé les lieux.

Les moulins de Maynard et de Sournies et une partie de celui de la Porte sont détruits, et mobiliers, grains, outils, bestiaux sont entraînés par le courant.

Le Pont-Neuf et le Pont-Vieux sont en partie démantelés ; ce dernier est presque en ruine ; il ressemble à un squelette de construction.

Les murs des jardins de MM. B. Cros, Hounoux, Sérié, Joly, Detour, de Peyre, de M^{me} de Strada, de la Sous-Préfecture, de l'Hospice et du Presbytère sont emportés, l'usine à soufre est en partie démolie.

A Flacian, les métayers de M. Chanaud passent la nuit sur les toits et échappent par miracle à la mort.

Il serait trop long d'énumérer toutes les épisodes de cette nuit lugubre ; la plume ne peut retracer ces horreurs.

La maison de M. Numa Trauque et une partie de celle de M. Clercy, rue Blanquerie, ne forment qu'une montagne de ruines et sous ce bouleversement se trouvent 12 victimes.

La maison de M. Trauque était habitée par le propriétaire, sa dame, M. Ducasse, commis principal à cheval des contributions indirectes, sa dame et leur fillette, par la famille Raynaud, métayer, composée de cinq personnes, par M. Cabanes, plâtrier et sa fille, par M^{me} veuve Saint-Loup et son fils.

En entendant des craquements dans la maison et ne pouvant se sauver par la rue, ils se décident à passer par le toit de M. Clercy leur voisin.

M. Ducasse monte le premier, M. Reynier dit Tillet, maçon, leur voisin, est à ses côtés et au moment où ils vont opérer le sauvetage, un craquement épouvantable, accompagné de grands cris de détresse, retentit ; M. Ducasse se penche dans le vide pour saisir au vol ceux qui lui sont chers ; il va disparaître à son tour ; Reynier le retient et l'éloigne du lieu de l'horrible sinistre.

Voilà ce qui s'est passé pendant cette affreuse nuit.

Le jour, des travailleurs luttent de dévouement et parviennent à dégager le métayer, deux de ses enfants, Cabanés et la famille Saint-Loup ; les sept autres restent ensevelis.

M. Chapron, notre sous-préfet, réveillé en sursaut, se dirige à peine vêtu au télégraphe pour prévenir le préfet, les fils sont coupés. Avec de l'eau jusqu'à la ceinture il met en lieu sûr sa famille ; puis il voudrait être partout. Il encourage les travailleurs, prend des mesures de sécurité pour prévenir d'autres accidents, veut traverser le Pont-Vieux, encore ballotté par les flots, pour recruter des secours ; un citoyen s'y oppose.

M. le Procureur de la République, averti par un gendarme, a à peine le temps de sauver sa famille ; on le voit partout, dans l'eau, dans la boue, donnant des ordres, encourageant les ouvriers.

Les gendarmes ont été sublimes de dévouement : à pied, à cheval, trempés jusqu'aux os, ils ont donné l'alarme et ont tenté de sauver les victimes.

De braves citoyens, sont parvenus à déterrer les femmes de l'Arche.

A 2 heures du matin, une explosion de gaz a lieu au café Castéra. La moitié du rez-de-chaussée est tournée sens dessus dessous; on se trouve sans lumière. Le fils Castéra se noie; son père le sauve.

Place du Presbytère, le fils de M. Ayméric, en voulant sauver des valeurs appartenant à un locataire, entre dans un salon situé au rez-de-chaussée. L'eau lui ferme la porte; il est obligé de casser un carreau et avec l'aide de son père il se sauve de cette périlleuse position.

Les dégâts causés par le fléau sont incalculables.

Les épiceries, les boulangeries, les serrureries, les imprimeries, les magasins de chaussures, de librairie, de modes, de bijouterie, de draperie, des cafés, etc., etc., sont plus ou moins saccagés, anéantis.

Le bureau de la perception d'AJac, place du Presbytère, a été inondé jusqu'au plafond.

L'église Saint-Martin est toute bouleversée, la recette des finances est abîmée, le percepteur de Limoux a tout juste le temps de sauver sa caisse et ses registres.

Les propriétaires qui ont leurs caves envahies par les eaux sont ruinés.

Pendant que les maisons s'effondraient, un incendie s'est déclaré dans la maison inondée de l'épicier Marcerou, rue de la Mairie.

Il a été vite éteint par de dévoués voisins.

Plus de trente maisons sont détruites en totalité ou en partie.

Les pertes sont évaluées à trois millions.

Partout c'est la désolation.

A cette reproduction fidèle des faits lamentables qui se sont passés à Limoux, j'ajouterai cependant encore d'autres renseignements, car je me suis rendu dans cette ville aussitôt que les voies de communication l'ont permis.

Le chemin de fer était coupé entre Limoux et Carcassonne, les poteaux télégraphiques étaient renversés en beaucoup d'endroits, de sorte que cette ville fut pendant quelque temps complètement isolée du chef-lieu du département. On pouvait y arriver par la route nationale, mais à grand-peine, car cette route elle-même était interceptée par des amoncellements de terre descendus des talus ou des couches de vase déposées par les petits affluents de l'Aude qui n'ont pu passer sous les ponts destinés à les couvrir.

J'ai vu là des ruines de ponts, de maisons, de clôtures, de jardins, de futaies de saules et peupliers, des ruines de toutes sortes, comme on ne peut s'en figurer quand on ne les a pas vues.

La rue, malheureusement trop basse, où se trouvent la sous-préfecture, le tribunal, la prison, divers établissements d'instruction et beaucoup de maisons particulières, était dans un état de délabrement impossible à décrire; il paraît que pendant le maximum de l'inondation cette rue était couverte de trois mètres d'eau. On peut juger de l'état dans lequel se trouvaient les habitations situées de chaque côté. Aussi que n'a-t-on pas perdu? Une vieille femme, grand'mère de six enfants, me disait qu'elle n'avait pas une chemise à leur mettre.

Le pont vieux a été rasé, il n'en reste encore que les arches et on fera bien de les démolir; le pont neuf a eu ses parapets en pierre de taille renversés et trois mois après l'inondation ces blocs de pierre sont encore dans la même situation.

A la sous-préfecture, tout le rez-de-chaussée a été inondé jusqu'à plus de 2 m. de hauteur; les archives sont perdues, les bureaux sont inhabitables; la trace des eaux vaseuses et gluantes de l'inondation se voit toujours sur les murs, les portes et les volets.

A la brasserie et dans le voisinage, tout est sens dessus dessous, comme si un violent tremblement de terre avait renversé murailles et arbres pêle-mêle et dans tous les sens; d'immenses amas de cailloux énormes couvrent des jardins précédemment remplis d'agrément; les maisons sont pleines de boue jusqu'à 1 m. d'épaisseur; on juge de ce que valait le mobilier après cette invasion.

Les désastres furent si grands à Limoux que l'autorité militaire vint au secours de cette malheureuse ville pour contribuer aux premiers travaux de déblaiement des rues, des maisons écroulées et de soutènement de celles qui menaçaient de tomber. La garnison de Carcassonne fournit deux pelotons de dragons et celle de Montpellier une forte équipe de soldats du génie. La population était tellement affolée par ce cataclysme que si elle n'avait pas reçu ce secours de nos braves militaires, elle serait restée longtemps sans avoir le courage de se mettre à l'œuvre pour réparer ses ruines.

Après Limoux, l'Aude passe dans la plaine de Céprie où toutes les jeunes vignes ont été inondées et plus ou moins recouvertes de cailloux et de graviers; en même temps, le Sou, qui vient du canton d'Alaigne, débordait et venait butter contre la ligne du chemin de fer qui forme là une digue transversale dont les débouchés sont insuffisants pour les grandes crues.

De là, l'Aude continuait sa course à travers les plaines de Pomas, Rouffiac et Preixan, ravageant tout sur son passage. On ne peut s'imaginer les désordres apportés dans les arbres de bordure, les uns arrachés et enlevés, les autres renversés et écorcés. Parfois on apercevait un énorme peuplier couché en travers d'autres arbres à plus de trois mètres de hauteur au-dessus du sol.

Les riches cultures du fond de la vallée, jardins, vignes, champs, ont été littéralement saccagées. Là où le torrent n'avait pas creusé des excavations profondes et occupant une grande surface, il avait laissé d'épais dépôts de cailloux que l'on aura d'autant de peine à enlever que l'on ne sait pas où les mettre.